

# SOUDEUR

Femme / Homme



## MON MÉTIER

Le métier de soudeur consiste principalement à réaliser des travaux d'assemblage, d'installation, de modification et de maintenance des réseaux de tuyauterie ou de grands ensembles chaudronnés.

Le soudeur assemble, répare les pièces préparées par les tuyauteurs ou chaudronniers. Il met en œuvre différents procédés de soudage (à l'arc, par friction, laser, par faisceau d'électron, etc) car ces derniers varient en fonction de l'épaisseur des matériaux à souder et de la

nature du métal utilisé. Les matériaux rencontrés sont le plus souvent en métal, mais aussi en matériaux composites. Ces assemblages s'effectuent généralement en atelier et sont réalisés à partir de plans en 3D.

Le soudeur intervient sur le chantier, soit pour monter à partir des plans d'ensemble les tronçons de caissons ou de tuyauteries préfabriqués en atelier, soit pour réaliser des interventions de modifications ou d'entretien sur les réseaux de tuyauteries existants.

## Conditions d'exercice et aptitudes

- Disponibilité,
- Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, à la chaleur, en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifique...,
- Habilitations mécaniques et électriques,
- Bonne condition physique,
- Capacité à travailler avec des machines complexes (cellules robotisées de soudage à l'arc ou les machines à souder par faisceau d'électrons),
- Facilités dans l'utilisation des outils informatiques.

## Qualités requises

- Bonnes aptitudes manuelles,
- Capacité à bien communiquer et à analyser les risques liés à l'intervention,
- Sens de l'organisation,
- Rigueur, minutie, logique,
- Esprit d'équipe,
- Polyvalent,
- Attitude interrogative.

L'autorisation d'accès sur site est conditionnée par le résultat d'une enquête en préfecture et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail : sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels, assurance qualité.

## RÉMUNÉRATION

Elle est fixée a minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel est donné à titre indicatif, sans aucun engagement :

- débutant de 1 500 € à 1 600 €.
- confirmé de 1 600 € à 2 400 €.



## FORMATION ET EXPÉRIENCE

- CAP Serrurerie, Métallerie,
- Certificat de qualification professionnelle (CQP) soudeur,
- Bac Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), ancien Bac STI,

- Bac professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle (TCI),
- BTS Maintenance industrielle (MI).

Il existe aussi des formations spécifiques de soudage comme par exemple le certificat de technicien supérieur en soudage (EAPS), la mention complémentaire soudage.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'automatisation et l'évolution des procédés de soudage créent des besoins en techniciens qualifiés. Après quelques années d'expérience, évolution possible vers des postes de chef d'équipe ou de chantier. Le soudeur expérimenté pourra évoluer vers un poste de technicien en soudage. Il pourra exercer en bureau des méthodes ou en atelier et pourra travailler sur des machines de soudage automatiques pilotées à distance.

POUR EN SAVOIR PLUS : [www.snct.org](http://www.snct.org)

Retrouvez l'ensemble des fiches métiers en ligne, en scannant le code ci-contre avec votre smartphone ou sur [prestataires-nucleaire.edf.com](http://prestataires-nucleaire.edf.com)



Les participants à la création de cette fiche sont l'organisation professionnelle SNCT, les associations d'entreprises prestataires de l'industrie nucléaire GIM'EST, PEREN, IFARE, GIP NO et GIE Atlantique, ainsi que les Divisions Ingénierie et Production Nucléaire d'EDF.  
Conception et réalisation : [comvousvoudrez.com](http://comvousvoudrez.com)  
Octobre 2013